

PARFUMERIE ESTHETIQUE

Brochure : 3123, IDCC : 972

Esthétique, parfumeur, esthéticienne, esthéticien, parfum, produits de beauté, maquillage, enseignement école d'esthétique, cosmétiques, parfumerie de détail, commerce de détail, détaillant, vente au détail



Ce document n'est pas une version officielle, il est issu des informations de la base KALI de Legifrance (Journal Officiel). En cas de doute ou de litige, consultez le texte officiel.

Date de génération

15/05/2012

Sommaire

<u>ANNEXE I - Employé(e)s et professionnel(le)s de l'esthétique corporelle. CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE du 11 mai 1978</u>	6
<u>Textes Attachés</u>	6
<u>ANNEXE I - Employé(e)s et professionnel(le)s de l'esthétique corporelle.</u>	6
<u>Employés(ées) et professionnels(les) de l'esthétique corporelle.</u>	6
<u>ANNEXE I : Nouvelle échelle hiérarchique.</u>	6
<u>Employés(ées) et professionnels(les) de l'esthétique</u>	6
<u>Echelle hiérarchique</u>	6
<u>Filière esthétique</u>	6
<u>(Applicable à compter du 1er janvier 1993)</u>	6
<u>Filière administrative</u>	6
<u>(Applicable à compter du 1er janvier 1993)</u>	6
<u>Filière des services généraux</u>	6
<u>(Applicable à compter du 1er janvier 1993)</u>	6
<u>Filière de vente</u>	6
<u>(Applicable à compter du 1er janvier 1993)</u>	6
<u>ANNEXE II : Personnel enseignant, de direction et d'administration des écoles et cours privés d'esthétique-cosmétique</u>	6
<u>Dispositions particulières au personnel enseignant et de direction.</u>	6
<u>Personnel enseignant, de direction et d'administration des écoles et cours privés d'esthétique-cosmétique</u>	6
<u>Dispositions particulières au personnel enseignant et de direction.</u>	6
<u>Durée du travail.</u>	6
<u>Congés payés.</u>	6
<u>Engagement.</u>	6
<u>Délai-congé.</u>	6
<u>Indemnité de licenciement.</u>	6
<u>Maladie ou accident.</u>	6
<u>Echelle hiérarchique des salaires du personnel enseignant et de direction des écoles et cours privés d'esthétique-cosmétique.</u>	6
<u>Annexe III : Cadres et agents de maîtrise des instituts de beauté</u>	6
<u>Engagement.</u>	6
<u>Délai-congé et préavis.</u>	6
<u>Durée du travail.</u>	6
<u>Indemnité de licenciement.</u>	6
<u>Jours fériés.</u>	6
<u>Maladie ou accident.</u>	6
<u>Annexe III : Echelle hiérarchique des cadres et agents de maîtrise des instituts de beauté.</u>	6
<u>Echelle hiérarchique des cadres et agents de maîtrise des instituts de beauté : (Applicable à compter du 1er janvier 1981).</u>	6
<u>Annexe IV : Travail à temps partiel.</u>	6
<u>Création et rattachement de la section professionnelle esthétique-cosmétique au fonds d'assurance formation multiprofessionnel des salariés du secteur des métiers (Multifaf).</u>	6
<u>Dénomination.</u>	6
<u>Champ d'intervention.</u>	6
<u>Ressources.</u>	6
<u>Utilisation des ressources.</u>	6
<u>Fonctionnement.</u>	6
<u>Durée - Dénonciation - Révision.</u>	6
<u>Temps de travail et prévoyance.</u>	6
<u>Titre I : Organisation des temps de travail</u>	6
<u>Préambule.</u>	6
<u>Titre</u>	6
<u>: Organisation des temps de travail</u>	6
<u>Titre II : Prévoyance</u>	6
<u>Garantie de ressources maladie et régime de prévoyance</u>	6

<u>II. - Régime de prévoyance</u>	6
<u>Convention de prévoyance et de gestion</u>	6
<u>Création d'une section professionnelle de prévoyance</u>	6
<u>Commission paritaire de gestion</u>	6
<u>Bilan annuel établi par l'organisme</u>	6
<u>Définition des garanties</u>	6
<u>Date d'effet - Durée de la convention</u>	6
<u>Secrétariat de trois commissions.</u>	6
<u>Avenant n° 2-99 du 11 mai 1999</u>	6
<u>Prévoyance</u>	6
<u>Champ d'application</u>	6
<u>Avenant relatif aux signataires</u>	6
<u>Amélioration de la négociation et de l'information collective dans les groupements artisanaux de l'esthétique cosmétique et les écoles professionnelles</u>	6
<u>Préambule</u>	6
<u>Champ d'application.</u>	6
<u>Financement de l'amélioration de la négociation et de l'information des entreprises visées par l'article 1er et de leurs salariés.</u>	6
<u>Objectifs et utilisation des fonds.</u>	6
<u>Collecte et gestion du dispositif.</u>	6
<u>Extension et entrée en vigueur.</u>	6
<u>Modifications sur la prévoyance</u>	6
<u>Préambule</u>	6
<u>Date d'effet.</u>	6
<u>Formalités de dépôt.</u>	6
<u>Extension.</u>	6
<u>Avenant à l'accord du 4 mars 2003 relatif à l'amélioration de la négociation et de l'information collective</u>	6
<u>Lettre d'adhésion de la fédération des commerces et des services UNSA</u>	6
<u>Contrats de professionnalisation</u>	6
<u>Durée du contrat de professionnalisation.</u>	6
<u>Durée de la formation.</u>	6
<u>Rémunération des jeunes sous contrat de professionnalisation.</u>	6
<u>Tuteurs.</u>	6
<u>Portée de l'accord.</u>	6
<u>Durée - Publicité - Extension.</u>	6
<u>Lettre d'adhésion de la CFDT à l'accord portant sur l'amélioration de la négociation et de l'information collective</u>	6
<u>Remplacement du mot 'onglerie'</u>	6
<u>Préambule</u>	6
<u>Modification du titre II 'prévoyance' de l'accord n° 5 du 27 septembre 1994</u>	6
<u>Modification du champ d'application</u>	6
<u>Dénonciation des organisations patronales</u>	6
<u>Adhésion de la CSFV-CFTC à l'avenant du 4 mars 2003</u>	6
<u>Textes Salaires</u>	6
<u>Salaires. Avenant n° 6 du 27 avril 2004</u>	6
<u>Textes Extensions</u>	6
<u>ARRETE du 20 mai 1980</u>	6
<u>ARRETE du 14 octobre 1980</u>	6
<u>ARRETE du 16 février 1981</u>	6
<u>ARRETE du 7 avril 1982</u>	6
<u>ARRETE du 22 novembre 1982</u>	6
<u>ARRETE du 7 mars 1983</u>	6
<u>ARRETE du 4 mai 1983</u>	6
<u>ARRETE du 4 novembre 1983</u>	6
<u>ARRETE du 17 juillet 1984</u>	6
<u>ARRETE du 31 juillet 1984</u>	6
<u>ARRETE du 8 octobre 1984</u>	6
<u>ARRETE du 5 septembre 1985</u>	6
<u>ARRETE du 5 juin 1987</u>	6
<u>ARRETE du 9 mars 1989</u>	6

<u>ARRÊTÉ du 6 juillet 1990</u>	6
<u>ARRÊTÉ du 11 juillet 1990</u>	6
<u>ARRETE du 19 juillet 1990</u>	6
<u>ARRETE du 27 septembre 1990</u>	6
<u>ARRETE du 21 février 1991</u>	6
<u>ARRETE du 28 décembre 1992</u>	6
<u>ARRETE du 17 août 1994</u>	6
<u>ARRETE du 9 avril 1996</u>	6
<u>ARRETE du 2 mai 1996</u>	6
<u>ARRETE du 8 mars 2002</u>	6
<u>ARRETE du 3 mars 2003</u>	6
<u>ARRETE du 3 décembre 2003</u>	6
<u>ARRETE du 8 juin 2004</u>	6
<u>ARRETE du 4 août 2004</u>	6
<u>ARRETE du 20 octobre 2004</u>	6
<u>ARRETE du 8 décembre 2004</u>	6
<u>ARRETE du 7 décembre 2005</u>	6
<u>ARRETE du 8 décembre 2006</u>	6
<u>Textes du BOCC</u>	6
<u>Arrêté du 7 juillet 2008 portant extension d'un avenant à la convention collective nationale de la parfumerie de détail et de l'esthétique (n° 972)</u>	6
<u>Esthétique et parfumerie : Avenant n° 1 du 28 juin 2011 à l'accord du 28 janvier 2010 relatif à la durée du travail</u>	6
<u>Esthétique et parfumerie : Rectificatif au bulletin officiel n° 2011-37 du 8 octobre 2011</u>	6
<u>Esthétique et parfumerie : Avenant n° 1 du 8 décembre 2011 modifiant le champ d'application et le CQP « Styliste ongulaire »</u>	6
<u>Esthétique et parfumerie : Accord du 8 décembre 2011 relatif à la désignation de l'OPCA de branche</u>	6
<u>Textes du Journal Officiel</u>	6
<u>JORF n°0293 du 18 décembre 2011</u>	6
<u>JORF n°0051 du 29 février 2012</u>	6
<u>JORF n°0072 du 24 mars 2012</u>	6
<u>JORF n°0086 du 11 avril 2012</u>	6

Cet exemplaire de la convention collective que vous recherchez vous est gracieusement offert par eCoco.

Pour activer les liens vers les articles de la convention ou vers les codes, imprimer le texte, obtenir la définition des sigles, utiliser les index thématiques, alphabétiques ou chronologiques, vous avez le choix entre deux produits :

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1967-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employé la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime...Rilan de compétences fa	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification E.T.A.M., les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Diction	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <ul style="list-style-type: none">Textes du BOCCAccord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt que vous apportez à nos produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)

Le plan de la convention collective que vous recherchez vous est présenté ci-dessus : [cliquez ici](#).

Pour obtenir **gratuitement** plus d'informations concernant cette convention collective : [cliquez ici](#)

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1987-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employ</p> <p>la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime (Rilan de compétences fa	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification ETAM, les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Protoc	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <p>Textes du BOCC</p> <ul style="list-style-type: none">Accord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt porté à ses produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)